

Quel traitement pour les migrants ? comparaison Hongrie - Belgique

- Analysez le traitement des migrants par l'Etat hongrois.
- Analyser le traitement des migrants par l'Etat belge.
- Comparer les deux modes de gestion de la crise migratoire.
- Comment expliquer ces différences / similitudes de gestion ?

La Hongrie veut construire une clôture antimigrants à sa frontière avec la Roumanie

Le Monde | 15.09.2015

En début d'après-midi, Budapest a également assuré avoir engagé une procédure pénale contre soixante migrants arrêtés dans la matinée et accusés d'avoir « endommagé » la clôture barbelée érigée à sa frontière avec la Serbie.

Il s'agit des premières arrestations depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle législation hongroise contre les migrants. La loi prévoit désormais jusqu'à trois ans de prison pour tout franchissement de la clôture érigée par Budapest sur les 175 kilomètres de sa frontière avec la Serbie, une peine pouvant être portée à cinq ans en cas de dégâts causés à l'installation.

Selon un comptage publié mardi, 200 778 migrants ont pénétré en Hongrie depuis le 1er janvier, en très grande majorité par la frontière serbe. Ces migrants ont, dans leur immense majorité, poursuivi leur route vers l'ouest de l'Europe.

Hongrie : une « atmosphère de guerre » contre les migrants

Delphine Roucaute - Le Monde | 15.09.2015 à 14h00 -

http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/09/15/hongrie-une-atmosphere-de-guerre-contre-les-migrants_4758106_3214.html

Interview de l'avocate Marta Pardavi

Une autre loi doit être votée au Parlement le 21 septembre et entrer en vigueur le 1er octobre, élargissant les compétences de la police et de l'armée. Selon le projet de loi actuellement à l'étude, le gouvernement aura le droit de décréter un « état de crise » causé par l'immigration, un nouveau statut permettant des interventions spéciales. La police pourra notamment rentrer n'importe où, sans avoir à demander de mandat. De son côté, l'armée pourra utiliser des armes dans l'enceinte du pays, alors même qu'il ne sera pas en situation de guerre. En principe, les soldats pourront tirer à la frontière en cas d'actes de violence et auront l'autorisation de blesser mais pas de tuer. Ils pourront donc par exemple tirer dans les jambes des migrants tentant de s'enfuir. C'est une véritable atmosphère de guerre, comme s'il s'agissait d'un ennemi dont il faut protéger le pays.

La Hongrie autorise la police et son armée à ouvrir le feu sur les migrants

Publié le 21 septembre 2015 à 17h14 , mis à jour le 22 septembre à 13h31

<http://www.rtl.be/info/monde/europe/la-hongrie-autorise-la-police-et-son-armee-a-ouvrir-le-feu-sur-les-migrants-756157.aspx>

Présentée par l'administration du Premier ministre populiste Viktor Orban, la nouvelle loi, qui nécessitait une majorité des deux tiers, a été adoptée par 151 voix contre 12 et 27 abstentions. Le texte entérine la possibilité de déployer massivement des militaires aux frontières et autorise dans certaines conditions l'armée et la police à ouvrir le feu contre des migrants, à condition que les tirs ne soient pas "mortels".

L'armée est également autorisée à procéder à des contrôles d'identité, et à procéder à la garde-à-vue de migrants. Le dispositif, qui complète une législation anti-migrants entrée en vigueur le 15 septembre, permet en outre à la police de perquisitionner tout domicile privé où des migrants sont soupçonnés de se trouver.

Crise de l'asile, la Belgique durcit le ton: les migrants vont être envoyés dans des centres fermés

<http://www.sudinfo.be/> - Mardi 22 Septembre 2015 à 10h35 - V.M.

Les nouvelles actions ciblées annoncées par Jan Jambon contre l'immigration et le trafic d'êtres humains sont destinées à diriger directement les réfugiés dans des centres fermés dès aujourd'hui.

Les contrôles ont commencé ce matin aux frontières avec l'Allemagne. Sont concernés les réfugiés qui ont déjà reçu un ordre de quitter le pays et qui tentent de rentrer une nouvelle fois sur le territoire belge et ceux venant d'un pays classifié "safe country".

Ceux-ci pourraient rejoindre le centre fermé de Vottem. Il s'agit d'une collaboration entre le Service d'immigration et l'Office des étrangers. Le porte-parole de Jan Jambon ne sait pas à l'heure actuelle combien de personnes pourraient y être amenées. Le ministre de l'Intérieur et le secrétaire d'état à l'Immigration ont prévu une visite surprise ce matin encore au centre fermé de Vottem.

Déportations collectives de 78 Irakiens vers Bagdad

<http://www.gettingthevoiceout.org/deportation-collectives-de-78-irakiens-vers-bagdad/>

Nous apprenons par les médias néerlandophones que l'office organise le retour "volontaire" de 78 Irakiens. 40 seront mis sur un avion ce vendredi 18/09/2015 et 38 ce mercredi 23/09/2015.

Ce 18/09/2015 plus de 60 détenus ont entamé une grève de la faim au centre fermé 127 bis et 15 au centre Caricole! Depuis 15 jours des Irakiens se font arrêter à l'Office des Étrangers lors du dépôt de leur demande d'asile et enfermés dans nos centres fermés. Ils sont actuellement 29 au centre fermé 127 bis et 11 au centre Caricole. Ils ont entamés une action de grève de la faim pour exiger la régularisation de leur situation et leur libération. « Nous sommes demandeurs d'asile et n'avons rien à faire dans une prison ».

Ces arrestations des Irakiens à l'Office des Étrangers fait partie d'une stratégie pour décourager les personnes présentes au parc Maximilien à déposer leurs demandes d'asile. La majorité des autres détenus Syriens, Marocains, Tunisiens Algériens,... au 127 bis et au Caricole sont solidaires avec les Irakiens et beaucoup d'entre eux ont rejoint la grève de la faim. Certains d'entre eux nous disent vivre depuis des années et ont femmes et enfants ici

Fin du gel provisoire des décisions relatives aux demandes d'asile irakiennes

<http://www.cgra.be/fr/actualite/gel-provisoire-des-decisions-demandes-dasile-irakiennes>

Le CGRA avait annoncé le gel provisoire des décisions relatives aux demandes d'asile irakiennes : « *Il ressort d'une première analyse de demandes d'asile introduites récemment par des personnes originaires de Bagdad (Irak) que nombre d'entre elles invoquent des faits assez similaires, d'une manière assez stéréotypée, et ne soumettent pas suffisamment d'éléments crédibles indiquant un risque réel en cas de retour.* »